

Périodiques non canadiens

M. Douglas (Bruce-Grey): Oui, et j'ai parlé à des radiodiffuseurs canadiens à Toronto, en Ontario et dans le reste du pays, et je crois qu'il est grand temps que nos vis-à-vis commencent à en faire autant. C'est là tout le problème. J'aimerais traiter en premier lieu de certaines observations faites récemment à la Chambre par les députés de Fraser-Valley-Ouest (M. Wenman) et de Kootenay-Ouest (M. Brisco). Je parlerai tout d'abord des déclarations du député de Fraser-Valley-Ouest, consignées à la page 10852 du hansard. Les voici:

Les témoignages rendus devant le comité permanent par les représentants des stations de télévision américaines intéressées et de l'Association canadienne des annonceurs nous prouvent assez clairement que l'application de cet article n'aidera pas les télédiffuseurs canadiens, ceux surtout qui ont le plus besoin de recettes publicitaires supplémentaires.

J'étais là lorsque les représentants de l'ACA ont témoigné. Ils ont fait des remarques très judicieuses, mais auxquelles on était en droit de s'attendre de la part de personnes qui ne veulent pas perdre un avantage. Si j'avais été à leur place, j'aurais dit la même chose. Et les télédiffuseurs de l'Ontario? A Toronto, les postes Global et City TV ont déclaré énergiquement, tant devant le comité qu'en d'autres occasions, qu'il y a des avantages à capter des stations de l'extérieur. CHAN-CHEX, en Colombie-Britannique, et BCTV ont vivement insisté sur les avantages que représenteraient des télédiffuseurs étrangers en Colombie-Britannique.

Réfléchissons un peu aux raisons pour lesquelles les gens font de la publicité. On a déjà dit que c'était à cause de l'importance du marché. Mais on achète de la publicité pour bien d'autres raisons, notamment parce que les prix courants et l'importance du marché déterminent le tarif qui sera imposé. Prenons un exemple. Les députés ont-ils déjà entendu parler du rapport A. C. Nielsen?

M. Friesen: Non, jamais.

M. Douglas (Bruce-Grey): Il n'est jamais trop tard. C'est le rapport de septembre 1975, le plus récent dont nous disposons, à vrai dire. Je prendrai l'exemple d'un ménage moyen du lundi au vendredi, entre 4 heures de l'après-midi et 11 heures du soir. Soit dit en passant, l'exemple a été relevé dans la région de Toronto, aussi on ne pourra pas nous accuser de faire du chauvinisme régional comme les députés de l'arrière-ban du parti conservateur, qui ont transformé ce débat en une confrontation entièrement régionale, Est contre Ouest, ce qui est honteux, à mon avis. Parlons de la radiodiffusion canadienne et de l'industrie canadienne. CFTO avait une cote de 20 p. 100, et WKBW, une de nos stations américaines, 14 p. 100. Un groupe de trois, Global, CBLT et CHCH, avait 12 p. 100. WBEN et WGR, du côté américain, avaient 10 p. 100.

M. Whittaker: Qu'est-ce que vous avez dans votre région?

M. Douglas (Bruce-Grey): Nous avons d'assez bonnes stations canadiennes, puisque le député tient à le savoir. Elles sont fières d'être canadiennes, elles veulent le demeurer et se développer. Et cela, c'est le bill C-58 qui va leur permettre de le faire.

M. Wenman: Il y a combien de personnes qui tiennent à les écouter?

[M. Wenman.]

M. Douglas (Bruce-Grey): Dans notre région, il ne manque pas de gens qui tiennent à écouter des stations canadiennes, radio ou TV. Si le député veut soutenir que les Canadiens n'aiment pas écouter leurs stations, il a intérêt à briguer un siège au Sénat américain. Je ne pense pas que les Canadiens aient envie d'entendre dire pareille chose.

M. Friesen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je précise simplement au député de Bruce-Grey (M. Douglas) qu'au début de mes propos, j'ai complimenté l'industrie canadienne que j'apprécie à sa juste valeur. L'amendement ne fait aucun tort à la radiodiffusion canadienne, dont nous sommes fidèles auditeurs.

M. Douglas (Bruce-Grey): Je ne pense pas qu'il y ait là de quoi en appeler au Règlement, mais voyons si nous nuisons à la radiodiffusion canadienne.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

Une voix: Les américains ont le droit de parole ici?

M. Whittaker: Le député nous dit que dans sa circonscription il y a des stations canadiennes. Dans la mienne, il y a celle d'Okanagan Boundary. Grâce à la réglementation du CRTC, il y a beaucoup de stations qui ne passent pas de programmes canadiens.

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je demande au député de reprendre son siège. Il pourra faire un discours le moment venu, une fois que le député aura terminé le sien. Les rappels au Règlement doivent porter sur la conduite des députés et leur droit de parole, mais non sur la teneur des propos tenus par les députés.

● (1240)

M. Douglas (Bruce-Grey): Brièvement, monsieur l'Orateur, j'espère que le député examinera le programme accéléré qu'on a présenté à la Chambre pour permettre aux localités d'au moins 500 habitants de capter les émissions.

Une voix: La Colombie-Britannique s'en est passée pendant trente ans.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. J'espère que les députés collaboreront avec la présidence et la Chambre pour permettre au député de terminer ses observations. D'autres députés on pu parler sans interruption. Si certains députés ne veulent pas entendre les observations de leur collègue, j'espère qu'ils permettront au moins à la présidence d'entendre ce que le député a à dire et de suivre le débat.

Une voix: Ces gens-là ne seront pas ici quand les faits seront connus.

M. Douglas (Bruce-Grey): Nous parlions du sondage Nielsen qui prouve simplement que si un annonceur sur le marché torontois payait deux annonces au réseau Global, sa cote d'écoute serait meilleure que s'il annonçait à WBEN. De fait, s'il payait deux annonces à City Television, à Toronto, où il y a beaucoup d'ouvertures, sa cote d'écoute serait meilleure qu'à WBEN ou WGR. Il est à noter que le 10 février, le député de Kootenay-Ouest a interrompu le discours du ministre des Communications (M^{me} Sauvé) en lui demandant comment elle pouvait relier sa déclaration au fait que KVOS verse maintenant 76 millions de dollars au ministère du Revenu national.